ETAPES DES AFFECTIONS PULMONAIRES ET DE LA TUBERCULOSE. — On s'étonne souvent de voir des personnes robustes sombrer en peu de temps et succomber soit à la tuberculose, soit a une maladie aiguë des poumons, bronchopneumonie, fluxion de poitrine, etc.. C'est qu'elles ont négligé les simples rhumes, les bronchites, les laryngites qui préparent le terrain à la tuberculose ou à ces maladies aiguës, si fréquentes chez les vieillards. C'est qu'elles n'ont pas su choisir les médicaments à la fois calmants, antiseptiques, cicatrisant les lésions pulmonaires comme les **PECTORAUX SYLVIOL.** Par ses corps aromatiques et balsamiques : eucalyptol, terpine ; par ses: expectorants : tolu et hermès ; par son action stimulante.le **SIROP SYLVIOL** ou les **PASTILLES,** faciles à emporter en voyage, guérissent avec rapidité les bronchites, laryngites, catarrhes, emphysèmes et tous les troubles de la grippe. **SIROP SYLVIOL** pour sucrer les infusions ou pur, 2 fr. 50 le flacon ; Capsules, 2 fr., et pâtes 1 fr. 20. Dans toutes les pharmacies. Préparé par le laboratoire H. Auge et Cie, 27, rue du Musée, Lyon. — Autres spécialités du même laboratoire, dans toutes pharmacies: **FARINAUGÉ,** aliment chocolaté, diastasé, supernutritif; **DÉPURATIF STÉNOSE** et dragées (âge critique) ; **CACHETS KEF** (névralgies, rhumatismes) ; **VIN NÉMIOL** fortifiant, pilules ou granulés stimulants.

Dr R. T.

i.,a grippe est, une grande faucheuse U nommes, enaque invcr eue semé s^s ravages parmi res vieiiiai'Us. s>oii expansion est si rapiue par les Vents que uaiis les granues epiueimes un a calcule quii lui laiiait moins ue six semaines pour iaire le tour uu inuiiue ! tNOUS uevuiis nous préserver contre ces meians, contre ses complications : angines, oronennes, congestions, gastro-ementes, etc.. L'asi en remorçant nos moyens ae aeiense, en augmentant la résistance du terrain humain que nous y arriverons. Les aliments très nutritifs qui jouent le rôle de véritables toniques peuvent, lorsqu'ils sont prépares cnauds, lutter aussi contre les refroidissements. Le Reconstituant Moyne mérite l'attention des malades comme des bien portants, parce qu'il est fait de suc de volailles de Bresse.de jambon d'York et d'extraits 'de légumes frais. Tous ses éléments sont donc très nourrissants et jamais toxiques, puisqu'il n'y entre aucune substance de déchet de la viande. Préparé en gelée ou servant à faire des potages à l'arôme délicieux, le Reconstituant Moyne nous permet de nous passer des médicaments et assurer la victoire de votre résistance naturelle aux maladies hivernales. Reconstituant Movne : le pot, 1 fr., chez Mme veuve Jean Moyne, 11, place de la Miséri-corde, Lyon.

LES ALIMENTS RICHES EN PHOSPHORE. — Tous les jours l'on invente de nouvelles combinaisons de sels médicamenteux où entrent le phosphore associé soit à des matières minérales, soit à des éléments organiques ' malheureusement la plupart de ces médicaments ont le défaut capital d'être peu ou pas assimilables par le tube digestif ; les chimistes l'ont démontré. Aussi, pour guérir les maladies telles que la neurasthénie, l'anémie.les affections gastro-mtestmales; pour remplacer le phosphore perdu dans les convalescences ou les états chroniques on s'adresse aux aliments qui contiennent eux des phosphates assimilables. Il vaut alors mieux choisir les aliments végétaliens, les farineux qui préparés sous formes de farines **HYGIA,** de crèmes **ROESTEN,** renferment le plus de phosphore et ne donnent pas naissance à ces urates, ces poisons issus des cervelles ou des œufs. Les crèmes HYGIA, ROESTEN se trouvent partout, farines de lentilles, de pois, d'avoine, de blé de haricots, etc., préparés par MM. Larchet et H. Buquet, Lyon, 37. quai Pierre-Scize.

TABLiEflU DES EXfIffîEfIS

ÉPREUVE OBSTETRICALE DU CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT 1re partie)

Jury : MM. Fabre, président ; Commandeur, Voron.

Candidats : MM. Michaud, Labrosse, Molimard, Denave, Bardin (Rt), Mazet.

Le lundi 15 janvier, à 9 heures du matin, à la Charité (Laboratoire de clinique obstétricale).

DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury MM. Doyon, président ; Cluzet, Regaud.

Candidats : MM. Lassalle, Cassan, Faure (Paul), Haour (Jean).

Le lundi 15 janvier, à 5 heures (Salle des examens, n°2).

EPREUVE PRATIQUE DU QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT

Candidats : MM. Gerbier, Détourbet, Gaubet, Greffier, Francillon.

Le lundi 15 janvier, à 2 heures, sous la surveillance de M. Et. Martin (Laboratoire de médecine légale).

CINOUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1re partie)

Jury : MM.Rollet, président ; Laroyenne, Tavernier.

Candidats : MM. Michaud, Labrosse, Molimard.

Le lundi 15 janvier, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Rollet).

EPREUVE PRATIQUE DE MÉDECINE OPERATOIRE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT. (1re partie)

Jury : MM. Pollosson (M.), président : Laroyenne, Thévenot.

Candidats : MM. Martin (J.), Deumié, Gaillard (R.), Mlle Mouret, MM. Loaec, Chenu (Fr.), Verrier.

Le mardi 16 janvier, à 2 heures (Laboratoire de médecine opératoire).

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1re partie : Oral)

Jury : MM. Pollosson (A.), président ; Voron, Tavernier.

Candidats : MM. Martin (J'.), Deumié, Rouvier (Jules), Gaillard (R.), Bonnaure.

Le mardi 16 janvier, à 5 heures (Salle des thèses).

QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jurv : MM. Pic, président ; Lesieur, Etienne Martin.

Candidats : MM. Gerbier, Détourbet, Caubet, Greffier, Francillon.

Le mardi 16 janvier, à 5 heures (Salle des examens, n° 2).

DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Renaut, président ; Dovon, Guillemard.

Candidats : MM. Franck, Bresson, Debord, Barbier (Ed.).

Le mercredi 17 janvier, à 9 heures et demie du matin (Salle des examens.n0 2).

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1™ partie : Oral)

Jury : MM. Rochet, président ; Commandeur, Patel.

Candidats : Mlle Mouret, MM. Loaec, Chenu (F.), Lhuissier, Verrier.

Le mercredi 17 janvier, à 5 heures (Salle les thèses).

CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (1" partie)

Jury : MM. Jaboulay, président ; Gavet, Leriche.

Candidats : MM. Denave, Bardin (R.). Mazet.

Le mercredi 17 janvier, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Jaboulay).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (2e partie)

Jurv : MM. Teissier, président ; Weill, Cade.

Candidats : MM. Chavanis, Olivier, Pruneau, Orsat.

Le jeudi 18 janvier, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Teissier).

Société des Grands Concerts

Dimanche 14 janvier, à 3 heures un quart du soir précises, salle Rameau, quatrième concert de l'abonnement, avec le concours de Mlle Blanche Selva,

Voici le programme :

1. Ouverture de la Belle Mélusine (Mendelssohn). — 2. Concerto en sol, pour piano et orchestre (Beethoven), Mlle Blanche Selva. — 3. Le Poème de la Forêt, symphonie de A. Roussel. — 4, Les Djinns, poème symphonique, pour piano et orchestre (C. Franck), Mlle Blanche Selva. — 5, Rapsodie Norvégienne (Ed. Lalo).

Orchestre (80 exécutants), sous la direction de M. G.-M. Witkowski.

Location au Syndicat d'Initiative, 19, place Bellecour, Billets non numérotés chez les marchands de musique.

La Semaine sportive

AVIATION

Vidart, le chef de l'Ecole d'aviation d'Ambérieu, s'est embarqué dimanche, malgré la bourrasque, pour venir saluer, à Bourg, le ministre de la guerre. Malgré ses amis, il est revenu à l'aérodrome par la voie des airs.

FOOTBALL-RUGBY

Championnat du Lyonnais. — Le Football-Club bat l'Association sportive lyonnaise par 14 points à 0. Après 30 minutes de eju, l'A.S.L. qui est incomplète, abandonne le gain du match.

— Union Sportive bressane bat le L. O.U par 6 points à 0. Les deux équipes étant à peu près d'égale force, le match a été très disputé.

Championnat des Alpes.— Union Sportive romanaise et péageoise bat l'Union athlétique voironnaise nar 20 points à 3.

A Paris. — Le Stade français bat le P. U.C. par 19 points à O.Ce match comptait pour le championnat.

— Dans une partie d'entraînement, le Stade bordelais bat le Racing par 22 noints à 15.

Challenge « Carré ». — En souvenir de leur étiuipier premier. Carré, étudiant en médecine, le L. O. U. vient de créer un Challenge de rugbv. qui se disputera le jeudi entre les membres des Facultés et écoles des enseignements supérieur, secondaire et primaire.

BIBLIOGRAPHIE

« SCIENTIA » (Revue internationale de synthèse scientifique, Paris, F. Alcan). — Sommaire du numéro de janvier 1912 :

Enriques : Mathématiques et théorie de la connaissance. — T. J. J. See : La nouvelle science de la cosmogonie. —J.W. Grégory : Les classifications structuelle et pétographique des types des côtes. — E. Rignano : De l'attention. 2e partie : Vividité et connexion. — M. Hoernes : Origine et formes les plus anciennes du vêtement humain. — A. H. Sayce : Les lois de Babylone. — E. Goblot : Le concept et l'idée.

Comptes rendus : revues générales, anthroposociologie : F. Savorgnan : La race. Revue des Revues, Congrès et réunions, nouvelles diverses.

Feuilleton du *Lyon Universitaire*

2

VIF CONGRÈS rmfflnmflim Nnciif

(COLOGNE, OCTOBRE 1911) ,

L La Réunion à Cologne. — II. Le Credo de l'Ecole italienne. — III. L'Exposition d'Anthropologie criminelle et de Police judiciaire. — IV. L'organisation ei J Allemagne du régime pénitentiaire « de la défense contre les criminels. — V. Les vœux émis par le Congrès.

Par le Docteur ETIENNE MARTIN

IV, ~- L'ORGANISATION EN ALLEMAGNE DU RÉGIME PENITENTIAIRE ET DE LA DÉFENSE CONTRE LES CRIMINELS (suite).

Les meubles, la lingerie nécessaire aux tabj ntg , de b enfaigance gortent &. Ir* Créés dans les prisons. Sans o concurrence à l'industrie privée, vastp allemand) Par la régie directe d'un imrnen ,! T ; 6 Pén^eiltiaire, a créé ™e s'éte^ ' ' ' nique d0nt les ramifi cations brW dans t0utes les Provinces, favie Z lui fournit a «» Prix de re- « extraordinairement réduit, puis- ia main-d'œuvre ne coûte rien, les

»k «5w ait deS *ArcMves à'Anthropolo-*ce e *et de Médecine ^gale,* dembre S

objets de nécessité pour l'armée, les administrations, les œuvres d'assistance.

Non seulement les délinquants produisent tout cela, mais ils bâtissent eux-mêmes l'usine, je veux dire la prison dans laquelle ils travailleront. Les grandes prisons allemandes sont situées en pleine campagne, assez loin des grandes agglomérations, au voisinage d'un village.

L'Etat achète un vaste terrain inculte, les détenus sont amenés par détachements, gardés par des gardiens qui ont le fusil chargé à la bretelle, et ils travaillent à. l'édification de la cage dans laquelle ils seront enfermés.

Voilà pourquoi, dans les provinces rhénanes, tout autour de Cologne, on peut visiter, à l'heure actuelle quatre prisons dont l'édifieation date, au plus, de cinq années : Siegburg, Luthringhausen, Wittlich et Anrath. Elles présentent tout le confort, l'hygiène d'établissements neufs, spécialement édifiés pour la correction par le travail des délinquants.

« Il faut d'abord étudier les hommes, pour savoir comment on doit les traiter ». Admirable parole de M. Krohne, que je voudrais entendre répéter bien souvent et bien haut dans nos prisons. Cette étude des délinquants a montré à M. Krohne que tout doit être orienté, dans une colonie pénitentiaire, pour le travail. Ceux qui ne peuvent pas travailler en commun doivent être isolés et, dans leur isolement, ils doivent produire.

Ceux qui peuvent être groupés seront employés en commun à des travaux importants. C'est ainsi qu'on a créé des colonies agricoles. U en existe une à Eiffel, près d'Aix-la-Chapelle. Les détenus escortés de gardiens armés, vont dans les forêts, défrichent le terrain, édifient un fermage. La besogne terminée, l'Etat allemand installe un fermier pour faire fructifier l'exploitation ainsi créée. Pendant tout le temps de cette édification, le détenu vit sous la tente. Il sait que, s'il fait un pas pour s'évader, il risque de recevoir les balles des gardiens, ; les évasions sont très peu nombreuses.

Aussi M. Krohne conclut-il que la déportation est inutile en Allemagne. U faut prendre les éléments antisociaux de la nation pour leur faire produire du bien-être pour les autres classes qui doivent se protéger contre eux et qui ont la charge de leur entretien. Sur deux mille hommes qui sont ainsi occupés à défricher les forêts ou à dessécher les marécages, il y en a, au plus, trois ou quatre évasions par an.

On a supprimé, en Allemagne, toutes les peines corporelles. Le châtiment corporel ne subsiste que dans les pénitenciers pour les reclusionnaires et seulement lorsqu'il s'agit d'agression contre les fonctionnaires de l'établissement. On n'a eu besoin de recourir à ces peines que trois fois sur 8.000 reclusionnaires.

Les peines disciplinaires sont ainsi établies par le règlement de 1897, art. 34 :

1° La réprimande ;

2° La privation des privilèges ordinaires ;

3° La suppression des livres pendant puatre semaines ;

4° Le retrait du travail pendant une semaine ;

5° La suppression de la promenade pendant une semaine ;

6° La suppression de la paillasse pendant une semaine ;

7° Diminution de la nourriture pendant une semaine ;

8° Les fers jusqu'à quatre semaines ;

9° Le cachot jusqu'à six semaines.

Dans une prison comme celle d'Anrath, qui existe depuis cinq ans, on n'a pas eu besoin de condamner aux fers une seule fois.

Des prisons que j'avais visitées, celle de Cologne est la plus ancienne (1838), elle a été transformée en 1870 en prison cellulaire. Elle contient deux variétés de cellules : de grandes cellules de 22 mètres carrés et des cellules plus petites de U mètres carrés qui ne servent que pour passer la nuit ou pour les courtes peines (quinze jours au plus).

Un quartier de la prison est réservé aux jeunes criminels.

Le règlement des prisons, approuvé par le Bundesrath le 28 octobre 1897, dit en effet, art. 4, que les prisonniers qui n'ont pas encore accompli leur dix-huitième année seront tenus séparés des prisonniers plus âgés, de manière à rendre tout contact impossible entre eux. Ils ne pourront pas, à moins d'ordre supérieur, être tenus dans l'isolement plus de trois mois (art. 12).

C'est là une mesure de précaution et de sûreté des plus humanitaires. U faut avant tout protéger les jeunes et tenter leur relèvement.

Un autre quartier de prison est réservé aux aliénés criminels. Il y a quarante places en commun, par dortoirs de huit ou dix lits, plus six cellules de sûreté très bien agencées pour permettre l'entrée de l'air et de la lumière ; une salle de bain.

Les gardiens employés dans cette annexe, dont l'utilité n'est plus à faire valoir à nos lecteurs, sont des gardiens infirmiers ; il y en a un pour six prisonniers. Un médecin spécialiste, aux appointements de 4.000 marcs, observe et soigne les malades. U peut les garder six mois ; au bout de ce temps, il fournit un rapport documenté à l'Administration, qui renvoie le malade en prison s'il est guéri, ou, si sa psychose a des allures de chronicité, le fait passer à l'asile d'aliénés dangereux. Ces asiles appartiennent aux provinces, parce que dès qu'un criminel est déclaré aliéné, c'est la province dont il dépend qui doit assurer son traitement. J'ai visité le quartier de l'asile provincial de Brauweiler, réservé aux aliénés dangereux et criminels ; j'en reparlerai dans un instant.

La peine est suspendue pour le criminel qui devient aliéné pendant le temps de la maladie. Guéri, il retournera donc en prison pour terminer sa peine.

L'impression des médecins allemands est que les psychoses pénitentiaires sont rares. Ils observent surtout des accès délirants qui surviennent chez des prédisposés.

Le problème de la protection sociale contre les récidivistes est étudié avec méthode en Allemagne. Dans chaque province, il existe des asiles de relèvement par le travail (3). Celui des provinces rhénanes se trouve à *Brauweiler,* petite looalité située à 14 kilomètres de Cologne. Il a eu pour berceau un vieux couvent où prêcha, en 1143, saint Bernard de Clairvaux, et que Napoléon, en 1811, transforma en dépôt de mendicité. A l'heure actuelle, « die Reinischen Provinzialanstatten in Brauweiler » comprennent trois œuvres d'assistance et de relèvement ;

1° Die Provinzial-Arbeitsanstalt ;

2°, Die Landarmen-Abteilung ;

3° Das Bewahrungshaus fur Geisteskranke.

' Une annexe pour les souteneurs dangereux est en construction.

L'établissement reçoit des hommes et des femmes. Dès qu'un vagabond ou un mendiant a subi dans la même année trois condamnations le juge peut le remettre à l'Administration de la province, qui le place pour six mois au moins et deux ans au plus dans l'établissement de surveillance et de relèvement par le travail.

Môme décision vient d'être prise pour les souteneurs considérés comme dangereux : ils peuvent être internés pour trois mois au moins et deux ans au plus On s'occupe à créer des quartiers cellulaires spéciaux pour l'application de cette loi nouvelle.

(A suivre).

E *M.*

(3) Dans le Wurtenberg : Noher-Asborg près de Ludwigsburg. Dans le duché de Bade et de Saxe-Waltheim.

AVIS. — Nous avons l'honneur d'informer MM. les Editeurs qu'il sera fait une analyse de tous les ouvrages envoyés en deux exemplaires, à *M. le Directeur du* « ***Lyon Universitaire*** », 3 ***rus-Stella.***

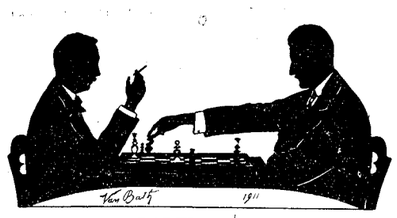

PARTIE N° 9
(GIUOCO-PIANO)

GIRARDOT	PELLISSIER
1. P 4 R	P 4 R
2. C 3 FR	C 3 FD
3. F 4 F	F 4 F

Coup constitutif du Giuoco-Piano.

4. P 3 FD	C 3 FR

Si P 3 D, 5 : P 4 D — P×P, 6 : P×P — F 3 CD et les blancs ont une supériorité de position avec leurs deux pions au centre.

5. P 4 D	P×P
6. P×P ?	. . .

On joue aussi 6 : P 5 R — P 4 D, 7 : F 5 CD — C 5 R, 8 : P×P, etc... ou 6 : Roque, rentrant dans le gambit écossais.

. . .	F 5 C+
7. C 3 FD (Si F 2 D — F×F suivi de P 4 D.)	
. . .	P 4 D ?

Si CR×P, 8 : Roque — F×C, ou *a*) 9 :P 5 D — F 3 FR ! le meilleur.

a) C×C, 9 : P×C — F 2 R (si F×P, perdu en quelques coups pour les noirs). Les blancs ont un pion de moins mais les noirs sont exposés à des attaques très vives.

8. P×P	C×P
9. Roque	F×C
10. P×F	Roque.

Il est évident que si C×P ? 11 : D 3 FD ! gagnant.

11. T 1 R	F 5 CR
12. D 3 D	C de 3 FD à 2 R ?
13. C 5 CR	P 3 CR ?

Meilleur était C 3 CR

14. F 3 T !	F 4 FR ?

De suite P 3 FD était préférable.

15. D 3 FR ! (attaquant deux fois le cavalier.)	
. . .	P 3 TR ?

Ici encore P 3 FD était nécessaire.

16. F×C à 4 D	C×F
17. F×T	P×C
18. F 3 T	P 5 CR
19. D 3 CR	P 3 FD
20. T 2 R	D 4 T ?

Plaçant la dame en dehors du jeu.

21. F 2 C	D 4 C
22. TD 1 R ! (Avec une forte attaque.)	
. . .	P 4 FD
23. P 4 FD ! (ouvrant la grande ligne au fou.)	
. . .	D×P
24. P×P !	P 3 FR

Coup forcé : les blancs menaçent du mat en trois coups.

25. D 6 D !	R 2 F

NOIRS

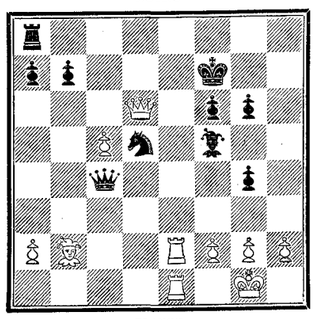

BLANCS

Position après le 25e coup des noirs

26. T 2 D . . .

Les blancs n'ont pas vu la continuation suivante : 26 : T 7 R (si C×T, 27 : D×P et mat le coup suivant), R 1 C, 27 : T 8 R + T×T, 28 : T×T+, R 2 T, 29 : D 8 FR et font mat en trois coups. Néanmoins, le coup du texte est gagnant aussi.

C 5 FR ?

. . .

Il n'y a pas de coup sauveur pour les noirs. Si F 5 R, 27 : T×C — D×T (si F×T, 28 : D×P+, etc.), 28 : D×P+. R 1 R, 29 : D×PC+ R joue, 30 : D×F et les blancs gagnent.

27. D×P+	R 1 C
28. D mat.	

Cette partie a été conduite avec beaucoup de vigueur par M. Girardot qui a su profiter d'une légère faiblesse de son adversaire pour se créer une position gagnante.

PROBLEME N° 8

PAUL X...

NOIRS

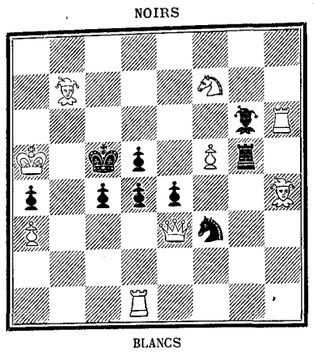

BLANCS

Mat en deux coups

SOLUTION DU PROBLEME N° 7

1. D 7 R	*a*)	P 3 FR
1. D 5 FD+	Si F 4 D, 3 : D×F, mat.	
	Si P 4 D, 3 : D 7 FD, mat.	
	b)	P 4 FR
2. P×P	Si P joue, 3 : D×F, mat.	
	Si R 4 D, 3 : D 5 FD, mat.	
	Et si R×P, 3 : D 5 CR, mat.	

Mêmes solutions du côté opposé si les noirs jouent le pion de la dame.

Solutions justes : Mme Miette, MM. Tampia, Noaillon, Drallac, Girardot, Revel, Raze, Goldfeld, Meaudre.

CERCLE LYONNAIS DES ECHECS

Banquet annuel

Le banquet annuel aura lieu samedi 20 janvier, à 7 heures et demi, chez Rivier.

Inscriptions jusqu'au 18 courant au Cercle.

Tournoi 1912

Le tournoi bat son plein. Nos amateurs luttent avec passion. C'est un plaisir que de les voir à l'œuvre.

A signaler, à côté de la partie Girardot-Pellissier dont nous donnons ci-dessus l'analyse, le match Girardot-Raze. Dans cette partie, M. Girardot poussa la botte d'une façon superbe, allant de l'avant comme un hardi champion ! M. Raze para le choc en stratégiste consommé. Pourquoi faut-il, hélas, qu'il ait aventuré ce maudit pion !... Petite cause, grands effets.

EN. PASSANT.

Académie de billard

Le Tournoi régional compte déjà plus de soixante inscriptions. Dans la première catégorie, les étrangers à notre ville inscrits sont : MM. Mourier, de Saint-Etienne ; Cavardon, de Vichy ; Robiolo, de Moulins, et Bonnet, de Roanne.

Le concours commencera le 15 courant. L'Académie recevra également ce jour-là M. Roudil, de Montpellier, champion du monde amateurs.

Nous annoncerons chaque semaine le résultat des matches.

Nota. — Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à En. Passant, Académie de Billard et d'Echecs, 31, rue de la Martinière, à Lyon.

La Revue de l'Horloge

« Le Long du Rhône »

Une fois encore, l' « Horloge » vient de remporter un grand succès avec sa revue « Le long du Rhône », particulièrement brillante cette année. Il est difficile, en effet, de rêver revue plus locale et mieux présentée : les auteurs, MM. Moreau et Léon Granier,se sont fait un point honneur de ne conter et ne mettre en scène que ce qui pèut intéresser les Lyonnais « lyonnaisant », amoureux de leur ville et de ses traditions. La direction de l'Horloge, de son côté, s'est efforcé de donner à cette revue le cadre de luxe et de goût qu'elle mérite. Les uns et les autres ont parfaitement réussi dans leur tâche.

Nous ne voulons pas conter par le détail l'intrigue, énumérer les nombreux tableaux, les scènes drôles qui font le succès de « Le long du Rhône ». Que nos lecteurs sachent que cette année encore, ils trouveront sur la scène de l'Horloge les scènes locales dont le succès est si grand et qu'interprètent des acteurs rompus aux vieilles traditions lyonnaises : ils admireront en outre des costumes d'une grande richesse conçus avec goût, des décors magistralement brossés, dont l'ensemble concourt à donner à certains tableaux une véritable note artistique. Signalons particulièrement à ce point de vue l'apothéose du tableau des « Enfants du Rhône », d' « Une Fête à Lyon sous Caligula », du « Palais de l'Opérette », des « Glaciers du Rhône » et enfin le tableau fiscal, etc.

Félicitons en bloc les interprètes de cette excellente revue : le compère, M. Gilles ; MM. Lafage, Snopp, Martel, Honoré, Larel, etc. ; la commère, Mme Daisy-Montho, Mmes d'Hydra, Maurès, Mareix, Laviolette, etc.

Félicitons les auteurs MM. Moreau et Léon Granier d'avoir su prodiguer leur esprit et remercions M. Bonhomme d'avoir su si magnifiquement habiller cette revue.

M. T.

THEATRE-CASINO-KURSAAL.— Continuation du gros succès de la revue du Casino-Kursaal. « Allumez-vous » est un spectacle local, amusant, féerique et parfaitement interprété.

SCALA-THEATRE. — Tous les numéros portés au programme sont intéressants et tous très applaudis, particulièrement la Fille du capitaine de la « Marie-Jeanne » et Fleur de reconciliation, belles scènes dramatiques. Le journal de Scala-Théâtre est le plus complet,le mieux documenté et comprend toujours une vingtaine d'actualités.

FOLIES-DRAMATIOUES. — Ce soir samedi et jours suivants, « Le Porteur aux Halles », drame à grand spectacle en 6 tableaux, de M. Fontanes.

CINEMA-ROTA (98, rue de l'Hôtel-de-Ville). — Toujours du nouveau, toujours de l'inédit dans le spectacle que donne ce magnifique établissement. Aux scènes du plus haut comique qui déchaînent irrésistiblement le rire succèdent tour à tour les vues d'actualité et les drames les plus pathétiques qui émeuvent les moins sensibles. Aussi est-ce le rendez-vous des familles qui trouvent au Cinéma-Rota à un prix modique le plus moral et le plus amusant divertissement.

SKATING-RING LYONNAIS (49, boulevard Pommerol) derr. nouv. lycée). — Ouvert jusqu'à 11 heures du soir. Orchestre, buffet.

AMERICAN-SKATING (ancien cirque Rancy, avenue de Saxe, 220). — De 2 à 7 heures, skating. — De 8 heures à 11 heures, skating et cinéma.

Echos des Spectacles

GRAND-THEATRE. — Ce soir, reprise de la « Bohème ». Prochainement, « La Walkyrie ». A l'étude, « Déjanire » (création).

THEATRE DES CELESTINS.— Ce soir vendredi, soirée de gala avec « Papa », de MM. Flers et de Caillavet, avec MM. Tréville, Noblet.

NOUVEAU-THEATRE. — Hier soir, première représentation du grand drame populaire en cinq actes et huit tableaux, « Les trois Légionnaires », de A. Bernède, tiré du roman de A. Bruant, paru dans le « Journal ».

Etablissement fondé en 1840, ouvert à tous les Docteurs

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ

Villa des Roses

62, Route de Francheville
Téléphone N° 41-60 — Saint-Irénée, LYON

Grands Parcs avec Pavillons d'Isolement pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie.

SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES

Convalescence — Cure de Régime — Hydrothérapie

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR
LUNETTERIE ET OPTIQUE
PINCE-NEZ ET LUNETTES DEPUIS 1 fr. 50

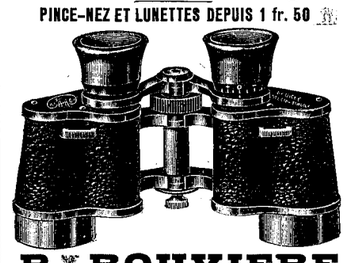

P. ROUVIERE
OPTICIEN-OCULARISTE
39, Cours de la Liberté, LYON

POUR REMPLACER LES OPIACÉS. — Fort longtemps, les médecins par habitude, ou ne connaissant aucune autre préparation équivalente, ont prescrit les opiacés pour amener la sédation dans les maladies. Mais ils ont une action incertaine ; ils masquent les symptômes. Nous prescrirons donc à leur place contre toutes les douleurs en général, contre les migraines, névralgies, sciatiques, les rhumatismes, les grippes et toutes manifestations douloureuses des maladies aiguës, angines, etc., les **CACHETS RONZIÈRE.**

L'expérience a démontré leur efficacité après dix minutes d'absorption, la durée de leurs effets, leur innocuité absolue pour femmes et enfants.

En donnant leur formule chimique et en les désignant par son nom, leur préparateur a voulu assurer les médecins et les malades qu'il leur livrait un produit sérieux et efficace.

CACHETS RONZIÈRE, 0 fr. 20 le cachet ; 2 fr. la boîte. Toutes les pharmacies et en gros **PHARMACIE UNIVERSELLE,** rue de la Bourse, 51, Lyon.

II. Dr R. T.

RHUMATISMES & NÉVRALGIES et toutes les Maladies Arthritiques et Nèvralgiques
Sciatique, Goutte, Gravelle, Coliques hépatiques et néphrétiques, Lumbago, Maux de reins
Migraines, Crampes, Neurasthénie *sont guéris radicalement et en peu de jours par les*

CACHETS DE L'HERMITE

Le plus puissant Antirhumatismal et Antinévralgique connu
AUCUN RÉGIME — JAMAIS D'INSUCCÈS

Les Cachets de l'Hermite sont un composé de plantes dépuratives, qui renouvellent le sang en le débarrassant de toutes ses impuretés : urates, acide urique et de tout germe de maladie.— Ils sont également un calmant et un reconstituant des nerfs.

La boîte de 20 Cachets : 3.50 (franco contre mandat-poste)

Dépôt général : Pharmacie F. LÉVIGNE, 6, place Sathonay, Lyon

et dans toutes les bonnes pharmacies. Si vous ne trouvez pas ce produit chez votre pharmacien, adressez-vous directement ou priez-le de vous le faire venir.

ASSUREZ - VOUS
CONTRE
LES ACCIDENTS
à LA
Préservatrice

LYON
9, Rue de la République
TÉLÉPHONE 13-30

FARINES POUR REGIMES
Diabète, dyspepsie, entérites, etc.
PAINS ET PATES AU GLUTEN
Légumes secs toujours renouvelés
H. LENOIR
12, Place de la Miséricorde, LYON

UN PROGRÈS REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'Epargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre **le maximum d'avantages,** puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser :

A M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Etude de Me J. Pondeveaux, avoué à Lyon, rue Neuve, 7.

Séparation de corps

D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le vingt-deux novembre mil neuf cent onze, enregistré, expédié en forme exécutoire et signifié,

Entre :

Madame Antoinette BRUNIER, épouse ROQUELET, demeurant à Villeurbanne, 64, cours Emile-Zola, assistée judiciairement par décision du bureau de Lyon du quatorze juin mil neuf cent onze.

Demanderesse comparant par Me PONDEVEAUX, avoué,

Et ;

Monsieur Victor-François ROQUELET, demeurant à Lyon, 18, impasse Belfort,

Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ;

Il appert :

Que la séparation de corps a été prononcée au profit de la femme, aux torts et griefs du mari, avec toutes conséquences légales entre les époux ROQUELET-BRUNIER.

(Article 247 du Code civil, ordonnance de M. le président du Tribunal du cinq janvier mil neuf cent douze).

Pour extrait :

Signé : PONDEVEAUX.

Etude de Me J. Pondeveaux, avoué à Lyon, rue Neuve, 7.

Divorce

D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le vingt-deux novembre mil neuf cent onze, enregistré, expédié en forme exécutoire et signifié,

Entre :

Monsieur Jean ISAAC, brigadier-poseur à la Compagnie P.-L.-M., demeurant à la Mulatière, chemin du Goulet, 36, assisté judiciairement par décision du bureau de Lyon du trente et un octobre mil neuf cent six.

Demandeur comparant par Me PONDEVEAUX, avoué.

Et :

Madame Françoise - Catherine GAILLARD, épouse de Monsieur ISAAC, demeurant à Lyon, rue Ravat, 25.

Défenderesse défaillante faute de constitution d'avoué ;

Il appert :

Que le divorce a été prononcé au profit du mari, aux torts et griefs de la femme avec toutes conséquences légales entre les époux ROQUELET-BRUNIER.

(Article 247 du Code civil, ordonnance de M. le président du Tribunal du cinq janvier mil neuf cent douze).

Pour extrait :

Signé : PONDEVEAUX.

Etude de Me BRAHM,avoué à Lyon, 41, rue Mercière.

Séparation de corps

D'un jugement rendu par défaut par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon le huit novembre mil neuf cent onze, enregistré, expédié en forme exécutoire et signifié par exploit de l'huissier JOLION, de Montluel, du quatorze décembre mil neuf cent onze, à la personne de Madame ABRY, sa patronne.

Entre :

Madame BATIME, née Jeanne GIMARD, demeurant à Villeurbanne, 6, rue Jean-Claude-Vivant.

Assistée judiciairement par décision du vingt-cinq novembre mil neuf cent neuf,

Demanderesse comparant par Me BRAHM, avoué ;

Et :

Monsieur BATIME Célestin, demeurant à Neyron (Ain). chez Monsieur Abry.

Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ;

Il appert :

Que la séparation de corps a été prononcée entre les époux BATIME-GIMARD au profit de la femme et aux torts et griefs du mari, avec toutes conséquences légales, et qu'il sera procédé à la liquidation de la communauté ayant existé entre les époux, devant tel notaire qui sera désigné par M. le Président de la Chambre des notaires de Lyon, auquel commission est donnée à cet effet.

La présente insertion faite en vertu de l'article 247 du Code civil.

Pour extrait :

Georges BRAHM.

Le propriétaire-gérant : Paul MALOT.

Imp. WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

CHAUSSURES ROUSSON
35, rue Victor-Hugo, 35
LYON
FORMES AMÉRICAINES et FRANÇAISES
TOUS LES GENRES
Luxe - Fatigue - Grand choix - Tous les prix
SPÉCIALITÉ DE COUSU MAIN
Modèles spéciaux pour uniforme
Remise à MM. les Officiers

GRAND ENTREPOT LYONNAIS DE
HOUILLES, COKES
ET AGGLOMÉRÉS
Spécialités d'Anthracites Anglais, Belge, et Bois de chauffage
P. HONTA
19, RUE DE LA CHARITÉ
Entrepôts et Magasins : 1 et 3, Rue de Fleurieu
Prix spéciaux pour membres des Universités Officiers, Etudiants

RICINOPALMINE Lagoutte
à base d'huile de ricin ***pure désodorisée*** *édulcorée et parfumée*
Nouveau PURGO-LAXATIF
doux, prompt et sûr sans aucune toxicité
goût agréable, le meilleur pour les enfants
ÉCHANTILLON ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE
5, Boulevard des Brotteaux — LYON
LABORATOIRE DE PHARMACOLOGIE GALÉNIQUE

MAISON DOUÉ
Maurice COMTE, Successr
Place de la Charité, LYON
MACHINES A COUDRE ET A TRICOTER
"New-Orléans" - "Lex" - "Liberator"
CYCLES LEX COURSE, LUXE TOURISME
POÊLE A PÉTROLE "ÉQUATOR"
Garanti sans odeur ni fumée
TÉLÉPHONE 0-44

Hors Concours
PARIS 1900
LONDRES 1908
DEMANDEZ PARTOUT LE SUC SIMON
Liqueur Select
Très Digestive
DÉLICIEUSE A L'EAU GLACÉE

MAISONS
HENRI ESDERS

Magasins d'Habillements
A LA
GRANDE FABRIQUE
de PARIS
67-69, Rue de la République (Angle de la Rue Confort).
LYON
NOS COMPLETS ET PARDESSUS D'HIVER
19, 25, 32, 38, 45, 55 fr.
PARDESSUS DE VOYAGE
DROITS ET CROISÉS ET D'AUTO
25, 32, 39, 52, 65, 78 fr.
PARDESSUS ENFANTS 9,90 - 12,90 - 17 - 22

CHAIR DE CHEVAL ET SON EXTRAIT. — La chair du cheval est souvent prescrite à l'état cru, hâchée ou non, à tous les convalescents, aux malades chroniques, aux tuberculeux, aux dyspeptiques, enfin à tous ceux qui ont, en général, besoin de se suralimenter,de lutter contre la faiblesse et l'amaigrissement qui résultent des maladies longues.Mais si le choix de cette viande que l'on sait exempte de parasites et de tuberculose parce que le cheval est réfractaire à ces maladies, est excellent , l'ingestion de la viande elle-même est certainement moins favorable que la boisson du suc musculaire extrait de cette viande. En effet, la viande contient beaucoup de tissus inutilisés : fibres, graisse, tissu conjonctif et ces déchets encombrent, fatiguent le tube digestif et peuvent même donner lieu à des fermentations. Aussi, à la place de bifteack de cheval, les médecins ordonnent-ils l'**HIPPOSARCINE ROY,** extrait musculaire de cheval. Chaque cuillerée à bouche de ce suc représente 125 grammes de viande crue. L'**HIPPOSARCINE ROY** se trouve dans toutes les pharmacies. Préparée par MM. Givaudan et Lavirotte, 8, quai des Etroits, Lyon.

MAISON SPÉCIALE DES PRODUITS
POUR
Régimes Alimentaires
Aimé SUTY, Directeur
LYON — 8, Rue de la République, 8 — LYON
La Maison se tient à la disposition de MM. les Médecins pour échantillons et littérature qui peuvent les intéresser

CHAUSSURES
ORTHOPÉDIQUES

ANCIEN

pour pieds difformes et jambes raccourcies
SYSTÈME NOUVEAU pour le REDRESSEMENT des PIEDS BOTS ET PARALYSIE
Semelles pour pieds plats
Faux pieds articulés
APPAREIL SIMULÉ POUR COXALGIE
luxation et autres
A. DÉAGE
ORTHOPÉDISTE BREVETÉ S.G.D.G. FRANCE ET ÉTRANGER
FOURNISSEUR DES HÔPITAUX
16, Rue Bellecordière ✣ LYON

NOUVEAU

PAPIERS PEINTS
SALUBRA-ÉMAIL *Spécialités pour installations hygiéniques de Cliniques, Salles d'opérations, etc.*
Maison A. ROLLET
J. PERRET neveu Successeur
LYON, 23, Rue Victor-Hugo, 23, LYON

Habillement et Equipement Militaires
F. SIBUET
Maison fondée en 1887
23, Place des Terreaux, 23
SPÉCIALITÉ POUR LE CORPS DE SANTÉ
GRAND CHOIX DE
Costumes Civils depuis 70 fr. le complet

Enregistré à Lyon, le 191 Pour légalisation de la signature de l'imprimeur, Pour le Maire de la Ville de Lyon, l'Adjoint délégué, Signature de l'imprimeur,